



DECLARATION

REUNION DES ADJOINTS GESTIONNAIRES ET CHEFS D'ETABLISSEMENT AVEC LA PRESIDENTE DE LA REGION ILE DE FRANCE- 19 OCTOBRE 2023

Madame La Présidente,

Je tiens d'abord à vous remercier pour la tenue de cette réunion malgré les circonstances difficiles et pour l'audience de la semaine dernière.

Rentrée après rentrée, les adjoints gestionnaires sont confrontés aux mêmes problématiques dans leurs lycées.

- **Pour le bâti :**

Un vieillissement prématuré ou pas des bâtiments qui occasionne divers dégâts (fuites d'eau, chute de matériaux...)

De nouveaux bâtiments livrés qui obligent à un suivi très lourd au niveau de la maintenance des locaux

Des subventions spécifiques (CEO-CTO par exemple) insuffisantes en raison de l'accroissement des obligations réglementaires (diagnostics plomb, eau, rejets divers...)

Une sécurisation incomplète des locaux (vidéosurveillance et clôture de protection)

- **Pour le fonctionnement des activités :**

Des dotations budgétaires calculées au plus juste malgré l'inflation galopante des fournitures pédagogiques et en particulier la matière d'oeuvre des lycées professionnels

Une maintenance minimale des machines d'ateliers en raison de la chute drastique de la taxe d'apprentissage, le non-remplacement des machines obsolètes et vétustes dans les lycées professionnels

Des équipements numériques ont été livrés sans offrir la formation adéquate aux personnels enseignants

- **Pour la gestion des personnels :**

Une gestion des remplacements des personnels absents aléatoire.

Une réduction du nombre des personnels

Une communication uniquement destinée aux agents de la Région

Cette accumulation de problèmes à gérer est le quotidien des adjoints gestionnaires.
Elle est la raison principale de la fuite des nouveaux collègues des lycées d'Ile de France.

Cette accumulation est aussi la cause de l'absence de ratification de la nouvelle convention d'objectifs entre les lycées et la Région par une majorité d'établissements qui considèrent que la Région ne les écoute pas et ne les soutient pas.

C'est pourquoi, nous souhaitons que la Région nous donne les moyens pour faire réussir ses politiques et qu'elle adapte ses procédures aussi bien juridiques qu'administratives pour assurer un meilleur fonctionnement des lycées .

Nous nous associerons évidemment à toutes les instances (groupes de travail ou de suivi) que vous mettrez en place.

Je vous remercie, Madame la Présidente, pour votre écoute.

Le SNASUB ILE DE FRANCE